



Préfet DES COTES-D'ARMOR

n°22-2022  
Affiché Jusqu'au  
45/12/2022

**Demandes d'autorisation d'exploiter parvenues à la Direction Départementale des Territoires  
et de la Mer des Côtes-d'Armor concernant des parcelles situées sur la commune de LE  
QUILLIO**

Références cadastrales	Superficie	Propriétaires ou Mandataires	Demandeur	Cédant	N° Dossier	Date d'enregistrement de la demande	Date limite de dépôt des demandes concurrentes (dossier complet)
ZB69 - ZI3 - ZK37A - ZK37B - ZK61J - ZK61K - ZK61L	12,0944 ha	M. ET MME RAULT/HERVE ET REJANE 22460 MERLEAC	LE HELLOCO Yohan 22460 ALLINEUC	EARL DE KERBLOUX 22460 MERLEAC	C22220889	26/10/22	10/01/23
ZC30J - ZC30K	5,0160 ha	COJEAN/CHRISTOPHE JOSEPH MARIE 22460 LE QUILLIO	LE HELLOCO Yohan 22460 ALLINEUC	EARL DE KERBLOUX 22460 MERLEAC	C22220889	26/10/22	10/01/23
ZI1J - ZI1K - ZK26 - ZK73A - ZK73B - ZK73C	12,1439 ha	CONSORTS LAPORTE/CHEZ ME OUVRARD & SOUEF 22604 LOUDEAC CEDEX - LAPORTE/ANNE MARIE NATHALIE 92300 LEVALLOIS PERRET - LAPORTE/EDOUARD HENRI MARIE 92340 BOURG LA REINE	LE HELLOCO Yohan 22460 ALLINEUC	EARL DE KERBLOUX 22460 MERLEAC	C22220889	26/10/22	10/01/23

**Les personnes intéressées ont jusqu'à la date limite de dépôt indiquée dans le tableau ci-dessus pour déposer une demande d'autorisation d'exploiter sur les parcelles concernées, auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes-d'Armor Direction Départementale des Territoires et de la Mer 1 rue du Parc - CS 52256 22000 SAINT BRIEUC 02 96 62 47 00.**

**L'ensemble des demandes d'autorisation en cours de publicité est consultable sur le site internet de la préfecture du département**



Préfet DES COTES-D'ARMOR

**Direction Départementale des Territoires et  
de la Mer  
1 rue du Parc - CS 52256  
22000 SAINT BRIEUC  
02 96 62 47 00**

Saint-Brieuc, le 10 novembre 2022

Le Directeur des Territoires et de la Mer  
à  
Madame, Monsieur le Maire

22460 LE QUILLIO

Objet : Contrôle des structures – Demande d'affichage en mairie pour publicité des demandes

Madame, Monsieur le Maire,

Une ou plusieurs demandes d'autorisation d'exploiter ont été déposée(s) dans mes services pour la reprise en vue de leur mise en valeur agricole, de parcelles situées dans votre commune.

Je vous serais obligé de faire procéder à l'affichage du document joint à ce courrier dans votre mairie pendant une durée d'au moins un mois et renvoyer à la fin de la période d'affichage, le certificat ci-joint complété.

Cette publicité est effectuée pour permettre aux autres exploitants agricoles de votre commune d'être informés de la libération de surfaces agricoles et, s'ils sont intéressés, de déposer eux-mêmes une candidature.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer et par subdélégation  
La Cheffe de l'unité aménagement et foncier agricole

Caroline CHARPENTIER